



ELECTION DE LA DELEGATION DE LA LIGUE NOUVELLE-AQUITAINE POUR L'ASSEMBLEE FEDERALE

APPEL A CANDIDATURE

La délégation de la Ligue pour l'Assemblée Fédérale comprend cinq postes : le Président de la Ligue – le Président délégué de la Ligue – le Président de chacun des Districts de la Ligue – un délégué des clubs participant aux championnats nationaux seniors libres – un délégué par tranche de 50 000 licences.

Personne n'est membre de droit de la délégation de Ligue pour l'Assemblée Fédérale. Dès lors, toute personne souhaitant intégrer la délégation doit formellement et officiellement faire acte de candidature, y compris pour les postes de "délégué Président de la Ligue", "délégué Président délégué de la Ligue" ou "délégué Président de District".

L'élection de la délégation de la Ligue pour l'Assemblée Fédérale aura lieu lors de l'Assemblée Générale du **samedi 9 novembre 2024**.

L'appel à candidature pour cette élection est ouvert, pour se conformer aux statuts, **du lundi 9 septembre 2024 au mercredi 9 octobre 2024, à minuit**.

Toute déclaration de candidature doit être transmise par courrier recommandé au Secrétariat de la Ligue, à l'adresse : LFNA, 102 Rue d'Angoulême 16400 Puymoyen.

Mention à noter sur l'enveloppe : ELECTIONS DE LA DELEGATION LFNA

Rappels :

- tout candidat doit remplir, à la date de déclaration de sa candidature, les conditions d'éligibilité définies aux articles 4, 6 et 7 des Statuts de la F.F.F.,
- toute candidature doit être présentée en binôme "titulaire + suppléant",
- l'élection a lieu au scrutin pluri nominal majoritaire à deux tours.

Pour présenter une candidature, il convient d'utiliser le formulaire ci-après





ELECTION DE LA DELEGATION DE LA NOUVELLE-AQUITAINE POUR L'ASSEMBLEE FEDERALE

ASSEMBLEE GENERALE DU 9 NOVEMBRE 2024

DECLARATION DE CANDIDATURE EN BINOME

A remplir et à envoyer au Secrétariat de la Ligue avant le 9 OCTOBRE 2024 à minuit, dernier délai, à l'adresse : LFNA, 102 Rue d'Angoulême 16400 Puymoyen. Mention à noter sur l'enveloppe d'envoi : ELECTIONS DE LA DELEGATION LFNA

Nous soussigné(e)s

• Déclarons nous porter candidat(e)s à l'élection de la délégation de la Ligue pour l'Assemblée Fédérale, au poste de (*cocher la case qui correspond à votre situation*) :

- Président de District,**
- Représentant des clubs participant aux Championnats Nationaux Seniors Libres,**
- Délégué par tranche de 50 000 licences, soit 4 binômes à élire**

• Conformément à l'article 4 des Statuts de la F.F.F., déclarons sur l'honneur ne faire l'objet :
. d'aucune interdiction de droit de vote ou d'éligibilité en vertu de l'article L131-26 du code pénal,
. d'aucune sanction d'inéligibilité à temps, notamment pour manquement grave à l'esprit sportif, qui serait de nature à nous interdire d'être candidat(e)s aux élections des instances fédérales.

	NOM	PRENOM	N° LICENCE <i>(si membre individuel, fournir un justificatif)</i>	SIGNATURE
<u>Titulaire</u>				
<u>Suppléant</u>				

Fait à le

Rappel : chacun des deux candidats doit remplir, à la date de déclaration de candidature, les conditions d'éligibilité définies à l'article 13.2 des Statuts de la Ligue.

Par ailleurs, doit être jointe à la déclaration de candidature, pour chacun des deux candidats, une copie d'une pièce d'identité.

